

Fiche de candidature

1ère année de CAP en 2 ans - 2^{nde} professionnelle - 2^{nde} Générale et Technologique 1ère professionnelle – 1ère générale – 1ère technologique – 1ère année de BMA

N° IDENTIFIANT NATIONAL ELEVE **OU** N° ATTRIBUE EN FIN DE SAISIE des vœux, réalisée par la DSDEN du département demandé en premier vœu, pour les candidats non scolarisés COLLER L'ETIQUETTE OU COMPLÉTER ГΠ G \square Établissement d'origine : Public Privé sous contrat Privé hors contrat NOM :Prénom : SCOLARITE d'origine : Elève présentant une situation médicale Nom et prénom du représentant légal de l'élève :..... particulière : Oui Non Adresse N°.....rue/Bd./Av.... Professeur principal : ... Cachet de l'établissement : Code postalTéléphone 1 :..... Code établissement : Classe actuelle :LV2LV2 VŒUX FORMULÉS PAR L'ÉLÈVE Avis du chef d'établissement Diplômes et spécialités Niveau (pour la voie ou éventuellement Cochez si Ordre d'affectation Statut professionnelle): enseignements optionnels ES de 1^{ère} Codes vœux - 2nde QU Établissements demandés de la formation des R : réservé G. « rare » demandés (indiquer par la -1CAP ou demandée SO: sans souhaité* lettre "D" si le vœu est _ 1 ère opposition dérogatoire au secteur) F · favorable TF : très favorable Scolaire Apprentissage Scolaire 2 Apprentissage Scolaire 3 Apprentissage Scolaire 4 Apprentissage Scolaire 5 Apprentissage Scolaire 6 Apprentissage Scolaire Apprentissage Scolaire 8 Apprentissage Scolaire 9 Apprentissage Scolaire ___ 10 Apprentissage Date et signature du représentant légal ou de l'élève majeur :

*Les EDS (enseignements de spécialité) « rares » sont : Arts, Littérature et langues et cultures de l'antiquité, Numérique et sciences informatiques, Sciences de l'ingénieur

Rappel Prénom - Nom - Classe du candidat :

EVALUATIONS DES COMPOSANTES DU SOCLE COMMUN (à compléter par l'établissement ou l'administration pour les élèves de 3 ^{ème} exclusivement)	Maîtrise insuffisan			Très bonne maîtrise							
1. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit											
2. Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale											
3. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques											
4. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps											
5. Les méthodes et outils pour apprendre											
6. La formation de la personne et du citoyen											
7. Les systèmes naturels et les systèmes techniques											
8. Les représentations du monde et l'activité humaine											
MOYENNES ANNUELLES DE L'ÉLÈVE PAR CHAMPS DISCIPLINAIRE (à compléter par l'établissement ou l'administration)											
Longue	SVT	/ Sciences /	Technologie /	Physique							

	MOYENNES ANNUELLES DE L'ELEVE PAR CHAMPS DISCIPLINAIRE (à compléter par l'établissement ou l'administration)											
Français	Maths	H-Géo	Langue vivante 1	Langue vivante 2	EPS	Arts	SVT / Sciences / Biologie	Technologie / Enseignements pro.	Physique Chimie / Découverte pro			

* Consignes de saisie pour les élèves issus du palier 3ème (lorsque la note n'a pas été renseignée par extraction du LSU) :

Chaque résultat ou positionnement est converti sur une échelle unique en 4 échelons qui donne lieu à l'attribution de points :

Groupe 1: $0 \le \text{note} < 5$ ou objectifs non atteints = 3 points

Groupe $2:5 \le note < 10$ ou objectifs partiellement atteints = 8 points

Groupe $3:10 \le \text{note} < 15$ ou objectifs atteints = 13 points

Groupe 4 : $15 \le$ note ≤ 20 ou objectifs dépassés = 16 points

Les points à attribuer par discipline se calculent à partir de la moyenne de la somme des points obtenus après conversion de chaque bilan périodique, divisée par le nombre de bilans.

Exemple en Français,

Si un élève a bénéficié de 3 évaluations périodiques où il était noté, et a obtenu :

1er bilan : 10,6 de moyenne, 2ème bilan : 12,3 de moyenne, 3ème bilan : 9,5 de moyenne

Après conversion, il obtient :

lère période : 13 points, 2ème période : 13 points, 3ème période : 8 points

Soit un total de 34 points, divisés par 3 (périodes) = 11,3 points.

Il faut donc saisir 11,3 dans la discipline Français.

Les données collectées font l'objet d'un traitement automatisé dénommé Affelnet-Lycée destiné à préparer les travaux de la commission d'affectation et à fonder la décision d'affectation du DASEN. Les données collectées sont à usage des personnels habilités des établissements fréquentés (ou CIO, le cas échéant), des établissements demandés, des DSDEN et du rectorat. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à dpd@ac-montpellier.fr.